REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE GIMONT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21320147800012

POSTE COMPTABLE: SGC AUCH

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE GIMONT (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	ϵ
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Ç
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sono Obio
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Object
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	54
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Obje
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet Sans Objet
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	55
D2 - Arrêté et signatures	56

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE GIMONT	ВР
32147	COMMUNE DE GIMONT	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3094
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	47
CC DES COTEAUX ARRATS GIMONE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
2325159	2634429	838.72	895.39

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1265.3	0	
2	Produit des impositions directes/population	462.64	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1297.35	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	355.78	0	
5	Encours de dette/population	1388.96	0	
6	DGF/population	583.52	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.54		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.09		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.27		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.07	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		OL D LINGLINIDEL	AI .			
	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 114 000,00	4 114 000,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 114 000,00	4 114 000,00			
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 665 800,00	1 665 800,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 665 800,00	1 665 800,00			

5 779 800,00

5 779 800,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 123 300,00	0,00	1 209 900,00	1 209 900,00	1 209 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 232 100,00	0,00	2 112 700,00	2 112 700,00	2 112 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	423 400,00	0,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 778 800,00	0,00	3 737 600,00	3 737 600,00	3 737 600,00
66	Charges financières	123 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	62 400,00	0,00	52 250,00	52 250,00	52 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	3 979 200,00	0,00	3 914 850,00	3 914 850,00	3 914 850,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	383 000,00		117 550,00	117 550,00	117 550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 900,00		81 600,00	81 600,00	81 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	395 900,00		199 150,00	199 150,00	199 150,00
	TOTAL	4 375 100,00	0,00	4 114 000,00	4 114 000,00	4 114 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	70 500,00	70 500,00	70 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	344 480,00	0,00	378 600,00	378 600,00	378 600,00
73	Impôts et taxes	2 254 700,00	0,00	1 952 700,00	1 952 700,00	1 952 700,00
74	Dotations et participations	1 335 700,00	0,00	1 115 180,00	1 115 180,00	1 115 180,00
75	Autres produits de gestion courante	180 100,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
	Total des recettes de gestion courante	4 139 980,00	0,00	3 701 980,00	3 701 980,00	3 701 980,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	135 100,00	0,00	312 000,00	312 000,00	312 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	4 275 100,00	0,00	4 014 000,00	4 014 000,00	4 014 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	4 375 100,00	0,00	4 114 000,00	4 114 000,00	4 114 000,00

	<u>'</u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 000,00

Pour information :

		Il s'agit, pour un budget voté en
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'excédent des recet
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	99 150,00	dépenses réelles de fonctionnement.
D'INVESTISSEMENT (6)		du capital de la dette et les nouveaux
		de l'établissement.

I s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou le l'établissement

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	161 300,00	0,00	131 600,00	131 600,00	131 600,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	388 200,00	0,00	959 200,00	959 200,00	959 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	559 500,00	0,00	1 100 800,00	1 100 800,00	1 100 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	448 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00	455 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	448 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00	455 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 017 500,00	0,00	1 565 800,00	1 565 800,00	1 565 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	1 117 500,00	0,00	1 665 800,00	1 665 800,00	1 665 800,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 665 800,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent (1)	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	328 900.00	0,00	374 000,00	374 000,00	374 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	223 600,00	0,00	561 650,00	561 650,00	561 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0,00	0.00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0.00	0.00	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	552 500,00	0,00	935 650,00	935 650,00	935 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	148 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	245 000,00	0,00	381 000,00	381 000,00	381 000,00
	Total des recettes financières	393 000,00	0,00	521 000,00	521 000,00	521 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		955 500,00	0,00	1 466 650,00	1 466 650,00	1 466 650,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	383 000,00		117 550,00	117 550,00	117 550,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 900,00		81 600,00	81 600,00	81 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	395 900,00		199 150,00	199 150,00	199 150,00

	TOTAL (= RAR + vote)	VOTE (3)	Propositions nouvelles	Restes à réaliser N-1 (2)	Pour mémoire budget précédent (1)	Libellé	Chap.
,	1 665 800,0	1 665 800,00	1 665 800,00	0,00	1 351 400,00	TOTAL	
	+						
)	0,0	J ANTICIPE (2)	TIF REPORTE OU	ECUTION POSI	R 001 SOLDE D'EX		
	=						
,	1 665 800,0	IT CUMULEES	INVESTISSEMEN	S RECETTES D	TOTAL DE		

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

3		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
,	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	99 150,00
3	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 209 900,00		1 209 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 112 700,00		2 112 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	415 000,00		415 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	110 000,00 52 250,00 15 000,00	0,00 0,00 81 600,00 0,00	110 000,00 52 250,00 96 600,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		117 550,00	117 550,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 914 850,00	199 150,00	4 114 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	455 000,00	0,00	455 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	131 600,00	0,00	131 600,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	959 200,00	100 000,00	1 059 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	10 000,00	0,00	10 000,00
4 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	1 565 800,00	100 000,00	1 665 800,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 665 800,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	70 500,00		70 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	378 600,00		378 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	1 952 700,00		1 952 700,00
74	Dotations et participations	1 115 180,00		1 115 180,00
75	Autres produits de gestion courante	185 000,00	0,00	185 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	312 000,00	0,00	312 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	4 014 000,00	100 000,00	4 114 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	<u> </u>

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 114 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140 000,00	0,00	140 000,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	374 000,00	0,00 0.00	374 000,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	561 650,00	0,00	561 650,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00 (7) 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		81 600,00	81 600,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		117 550,00	117 550,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	381 000,00		381 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 466 650,00	199 150,00	1 665 800,00

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 665 800,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	1 123 300,00	1 209 900,00	1 209 900,00
60611	Eau et assainissement	39 000,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	140 000,00	161 000,00	161 000,00
60621	Combustibles	75 000,00	90 000,00	90 000,00
60622	Carburants	20 000,00	23 000,00	23 000,00
60623 60631	Alimentation Fournitures d'entretien	16 300,00 75 000,00	10 000,00 65 000,00	10 000,00 65 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 000,00	13 400,00	13 400,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	9 500,00	9 500,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	9 900,00	9 900,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	5 200,00	5 200,00
6068	Autres matières et fournitures	31 000,00	58 900,00	58 900,00
611	Contrats de prestations de services	195 400,00	230 500,00	230 500,00
6132	Locations immobilières	16 500,00	16 000,00	16 000,00
6135	Locations mobilières	48 500,00	57 150,00	57 150,00
61521	Entretien terrains	18 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	20 000,00	20 000,00
615228 615231	Entretien, réparations autres bâtiments Entretien, réparations voiries	0,00 5 000,00	500,00 6 000,00	500,00 6 000,00
615231	Entretien, réparations voines Entretien, réparations réseaux	1 200,00	1 200,00	1 200,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	35 000,00	61 800,00	61 800,00
6161	Multirisques	60 000,00	55 000,00	55 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 300,00	5 300,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	2 950,00	2 950,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6188	Autres frais divers	20 000,00	26 300,00	26 300,00
6226	Honoraires	16 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228 6231	Divers Annonces et insertions	9 500,00 3 000,00	2 000,00 5 500,00	2 000,00 5 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6233	Foires et expositions	8 500,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	4 300,00	4 300,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	250,00	250,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 300,00	8 300,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	550,00	550,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 500,00	20 000,00 4 400.00	20 000,00
62876 6288	Remb. frais à un GFP de rattachement Autres services extérieurs	0,00 1 000,00	4 400,00 5 000,00	4 400,00 5 000,00
63512	Taxes foncières	62 000,00	62 000,00	62 000,00
63513	Autres impôts locaux	600,00	700,00	700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 232 100,00	2 112 700,00	2 112 700,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	22 500,00	22 500,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 200,00	6 200,00	6 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 400,00	29 900,00	29 900,00
6411	Personnel titulaire	1 156 000,00	1 112 400,00	1 112 400,00
6413	Personnel non titulaire	302 300,00	244 800,00	244 800,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 700,00	43 700,00	43 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 000,00	0,00	0,00
6451 6453	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	238 400,00 312 500,00	230 750,00 299 900,00	230 750,00 299 900,00
6454	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 000,00	299 900,00 11 700,00	299 900,00 11 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	92 000,00	60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 100,00	3 500,00	3 500,00
	1	· ·	*	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 600,00	3 650,00	3 650.00
	Cotis. aux autres organismes sociaux Versement aux autres oeuvres sociales	5 600,00 14 000,00	3 650,00 12 000,00	3 650,00 12 000,00

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6488	Autres charges	12 900,00	10 900,00	10 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	423 400,00	415 000,00	415 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	10 000,00	10 000,00
6518	Autres	5 600,00	4 900,00	4 900,00
6531	Indemnités	91 000,00	91 500,00	91 500,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 850,00	3 850,00
6535	Formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6551	Police d'Etat	100,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	110 000,00	112 000,00	112 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	3 000,00	20,00	20,00
65548	Autres contributions	10 000,00	8 500,00	8 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	40 000,00	46 000,00	46 000,00
65731	Subv. fonct. Etat	0,00	3 000,00	3 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	2 800,00	2 800,00	2 800,00
657362	Subv. fonct. CCAS	28 900,00	31 000,00	31 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	115 000,00	88 900,00	88 900,00
65888	Autres	1 000,00	470,00	470,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
тот	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	3 778 800,00	3 737 600,00	3 737 600,00
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			
66	Charges financières (b)	123 000,00	110 000,00	110 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 000,00	110 000,00	110 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	62 400,00	52 250,00	52 250,00
6714	Bourses et prix	2 900,00	250,00	250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 500,00	12 000,00	12 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 979 200,00	3 914 850,00	3 914 850,00
	= a + b + c + d + e			
023	Virement à la section d'investissement	383 000,00	117 550,00	117 550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	12 900,00	81 600,00	81 600,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	12 900,00	81 600,00	81 600,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	395 900,00	199 150,00	199 150,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	395 900,00	199 150,00	199 150,00
	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE = Total des opérations réelles et d'ordre)	4 375 100,00	4 114 000,00	4 114 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 000,00

į	Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)		
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	

0,00

= Différence ICNE N - ICNE N-1

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	70 500,00	70 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	70 500,00	70 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	344 480,00	378 600,00	378 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 900,00	1 900,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	10 880,00	9 000,00	9 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 200,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	18 000,00	9 000,00	9 000,00
7066	Redevances services à caractère social	66 400,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	237 000,00	195 000,00	195 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	0,00	0,00
70876 70878	Remb. frais par le GFP de rattachement Remb. frais par d'autres redevables	0,00 3 000,00	148 000,00	148 000,00
			15 700,00	15 700,00
73 73111	Impôts et taxes Impôts directs locaux	2 254 700,00 1 600 000,00	1 952 700,00 1 431 400,00	1 952 700,00 1 431 400,00
73111	Attribution de compensation	492 400,00	352 000,00	352 000,00
73211	FNGIR	16 200,00	16 200,00	16 200,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	22 000,00	22 000,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	32 000,00	34 000,00	34 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	59 100,00	59 100,00	59 100,00
7336	Droits de place	10 000,00	8 000,00	8 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	20 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations	1 335 700,00	1 115 180,00	1 115 180,00
7411	Dotation forfaitaire	314 200,00	312 130,00	312 130,00
74121	Dotation de solidarité rurale	264 000,00	274 000,00	274 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	25 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	6 000,00	1 250,00	1 250,00
74718	Autres participations Etat	22 000,00	30 000,00	30 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	12 000,00	12 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	29 000,00	29 000,00
74748	Participat° Autres communes	37 000,00	1 800,00	1 800,00
74758	Participat [®] Autres groupements	0,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participat° Autres organismes	581 000,00	145 500,00	145 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	31 000,00	31 000,00	31 000,00
74834 74835	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	9 000,00 38 000,00	230 000,00	230 000,00 0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	180 100,00	185 000,00	185 000,00
752	Revenus des immeubles	180 000,00	185 000,00	185 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	4 139 980,00	3 701 980,00	3 701 980,00
76	Produits financiers (b)	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)	135 100,00	312 000,00	312 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	135 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	312 000,00	312 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	4 275 100,00	4 014 000,00	4 014 000,00
042		400,000,00	400,000,00	400 000 00
722	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	100 000,00	100 000,00 4 114 000,00	<i>100 000,00</i> 4 114 000,00
	DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 375 100,00	4 114 000,00	4 114 000,00
!	(= Total des operations reciles et à ordre)			+

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=

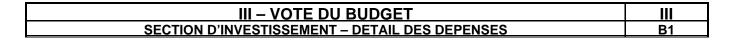
Page 18

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 114 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	161 300,00	131 600,00	131 600,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	153 800,00	124 800,00	124 800,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	300,00	300,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	388 200,00	959 200,00	959 200,00
2111	Terrains nus	6 000,00	5 200,00	5 200,00
2116	Cimetières	0,00	15 000,00	15 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	7 500,00	7 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	90 400,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	2 000,00	2 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	108 200,00	108 200,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	295 500,00	295 500,00
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	90 000,00	345 700,00	345 700,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	24 000,00	24 000,00
21571	Matériel roulant	19 000,00	48 000,00	48 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	29 800,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	52 000,00	6 700,00	6 700,00
2184	Mobilier	9 000,00	16 400,00	16 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 000,00	65 000,00	65 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	559 500,00	1 100 800,00	1 100 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	448 000,00	455 000,00	455 000,00
1641	Emprunts en euros	448 000,00	455 000,00	455 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	448 000,00	455 000,00	455 000,00
45410	Opérations pour compte de tiers (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	·	·	· ·
Total	<u> </u>	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 017 500,00	1 565 800,00	1 565 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
ļ	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	25 000,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 117 500,00	1 665 800,00	1 665 800,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 665 800,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Charles	(2)	0.00	0.00
13	Stocks Subventions d'investissement (hors 138)	0,00 328 900,00	0,00 374 000.00	0,00 374 000,00
1321	Subventions dinvestissement (nors 136) Subv. non transf. Etat. établ. nationaux	29 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	51 400,00	40 000,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 300,00	86 200,00	86 200,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	4 500,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	21 700,00	4 000,00	4 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	205 000,00	234 800,00	234 800,00
1342	Amendes de police non transférable	9 000,00 223 600,00	9 000,00	9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	· · ·	561 650,00	561 650,00
1641	Emprunts en euros	223 600,00	561 650,00	561 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	552 500,00	935 650,00	935 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	148 000,00	140 000,00	140 000,00
10222	FCTVA	68 000,00	58 000,00	58 000,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	82 000,00	82 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165 18	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
26	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	
024		0,00 245 000,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations Total des recettes financières		381 000,00	381 000,00
45420	Recettes (5)	393 000,00 10 000,00	521 000,00 10 000,00	521 000,00 10 000,00
	` '			
1 Ota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	955 500,00	1 466 650,00	1 466 650,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	383 000,00	117 550,00	117 550,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	12 900,00	81 600,00	81 600,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 500,00	7 580,00	7 580,00
28031	Frais d'études	0,00	28 300,00	28 300,00
28033	Frais d'insertion	0,00	395,00	395,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	3 500,00	1 615,00	1 615,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 900,00	380,00	380,00
2811	Terrains de gisement	0,00	405,00	405,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	100,00	100,00
281311	Hôtel de ville	0,00	505,00	505,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	1 120,00	1 120,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	2 880,00	2 880,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	2 545,00	2 545,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	5 785,00	5 785,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	4 045,00	4 045,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	14 800,00	14 800,00
28184	Mobilier	0,00	1 895,00	1 895,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	9 250,00	9 250,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	395 900,00	199 150,00	199 150,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	395 900,00	199 150,00	199 150,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 351 400,00	1 665 800,00	1 665 800,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)	, , ,	, , ,	,

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION	ON POSITIF REPORTI	E OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
	TOTAL DES REC	ETTES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	1 665 800,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021003 (1) LIBELLE : OPERATION NUMERISATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021008 (1) LIBELLE : OP SENTIERS BIODIVERSITE VALLEE DE LA GIMONE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021009 (1) LIBELLE : OP AMENAGT SECURITE ET LIAISON DOUCE RD 4 TRANCHE2

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021010 (1) LIBELLE : OP STEP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 319 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	295 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	295 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 200 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	32 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	45 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	123 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-118 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021011 (1) LIBELLE : OP HOTEL DE FRANCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 36 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 25 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	7 500,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	18 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021012 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACE D"APPRENTISSAGE POUR ROULANTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 6 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021014 (1) LIBELLE : TOURNES A GAUCHE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 314 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	293 600,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	269 600,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 134 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	134 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	37 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	4 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	93 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-180 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022001 (1) LIBELLE : OP TRAVAUX TOITURE ECOLE PRIMAIRE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 114 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	108 200,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	108 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-114 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022002 (1) LIBELLE: OP RD4 ET SECURISATION PIETON

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 64 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	58 100,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	58 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 4 200,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	4 200,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	4 200,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-59 900,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022003 (1) LIBELLE : OP RUE COMBE DU MIDI-RUE DU FOUR-PLACE GABRIEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 31 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	31 600,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	31 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-31 600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								S/IN	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 057 070,34									
1641 Emprunts en euros (total)					8 057 070,34									
1156810 2005281	CDC DIRECT CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	16/12/2009 20/11/2007	2010-01-12 2007-11-20	01/02/2011 05/03/2008	388 328,00 2 254 000,00	V F		1,100 3,250	1,100 3,250	EURO EURO	A T	C X Autres	N N	A-1 A-1
2010027 renego	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2021	2021-03-18	10/06/2021	1 532 352,34	R		0,960	0,960	EURO	Т	С	N	A-1
4804903	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	09/12/2016	2016-12-21	05/04/2017	450 000,00	F		1,400	1,400	EURO	Т	X Autres	N	A-1
5195389	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	13/11/2017	2018-04-04	05/07/2018 25/08/2009	332 390,00	F F		1,470	1,470	EURO	T T	X Autres	N	A-1 A-1
7266090 7659672	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES CAISSE EPARGNE MIDI	31/05/2009 17/03/2010	2010-03-18	10/07/2012	1 600 000,00 1 000 000,00	F		4,630 3,970	4,630 3,970	EURO EURO	т	X Autres X Autres	N N	A-1 A-1
CO8191	PYRENNES CRCA PYRENNES GASCOGNE	05/08/2014	2014-08-09	29/11/2014	500 000,00	F		3,270	3,270	EURO	Т	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 057 070,34									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N												
						Taux d'intérêt								
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 297 454,51					453 899,27	99 270,37	0,00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 297 454,51					453 899,27	99 270,37	0,00	0,00		
1156810	N	0,00	A-1	161 599,61	4,00	V		1,350	39 739,38	1 777,60	0,00	0,00		
2005281	N	0,00	A-1	676 200,00	6,00	F		3,250	112 700,00	20 602,97	0,00	0,00		
2010027 renego	N	0,00	A-1	1 460 855,78	14,25	R		0,960	96 132,09	13 678,83	0,00	0,00		
4804903	N	0,00	A-1	354 222,50	15,25	F		1,400	20 986,66	4 849,26	0,00	0,00		
5195389	N	0,00	A-1	261 243,29	11,50	F		1,470	21 007,81	3 724,83	0,00	0,00		
7266090	N	0,00	A-1	600 000,00	7,50	F		4,630	80 000,00	26 391,00	0,00	0,00		
7659672	N	0,00	A-1	525 000,00	10,50	F		3,970	50 000,00	20 098,13	0,00	0,00		
CO8191	N	0,00	A-1	258 333,33	7,75	F		3,270	33 333,33	8 147,75	0,00	0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
							Taux d'intérêt	1		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 297 454,51					453 899,27	99 270,37	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\Z.IO	7 (17 11 11 10 17											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	4 297 454,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE				
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6			

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(ex : émissions publiques ou privées)						

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		455 000,00	I 455 000,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	455 000,00	455 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	455 000,00	455 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	455 000,00	0,00	0,00	455 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2			

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	720 150,00	III 720 150,00	
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	140 000,00	140 000,00	
10222	FCTVA	58 000,00	58 000,00	
10223	TLE	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	82 000,00	82 000,00	
10228	Autres fonds	0,00	0,00	
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	580 150,00	580 150,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 580,00	7 580,00	
28031	Frais d'études	28 300,00	28 300,00	
28033	Frais d'insertion	395,00	395,00	
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 615,00	1 615,00	
280422	Privé : Bâtiments, installations	380,00	380,00	
2811	Terrains de gisement	405,00	405,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	100,00	100,00	
281311	Hôtel de ville	505,00	505,00	
281312	Bâtiments scolaires	1 120,00	1 120,00	
281318	Autres bâtiments publics	2 880,00	2 880,00	
28151	Réseaux de voirie	2 545,00	2 545,00	
281534	Réseaux d'électrification	5 785,00	5 785,00	
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 045,00	4 045,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	14 800,00	14 800,00	
28184	Mobilier	1 895,00	1 895,00	
28188	Autres immo. corporelles	9 250,00	9 250,00	
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	381 000,00	381 000,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	117 550,00	117 550,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	720 150,00	0,00	0,00	0,00	720 150,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	455 000,00
Ressources propres disponibles	IV	720 150,00
Solde	V = IV - II (6)	265 150,00

- $\textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a d\'etailler conformément au plan de comptes.}\\$
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454 Intitulé de	l'opération : Opérations pour compte de tiers Re	ecettes	Date de la d	délibération : 01/01/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

	0010		T DEC LINIT								1			,				
Désignation du bénéficiaire	mobili: pi d'amort	née de sation et rofil tissement nprunt (1) Profil	Objet de . l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua-		à la date lu budget Index (4)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)						0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 539 280,90	2 540 766,58											31 665,84	71 082,16
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2006	X Autres	Travaux d'amélioration 12 logements L'ASTARGESE	CDC DIRECT	25 000,00	3 784,85	5,00	А	F		3,400	F		3,400	A-1	EURO	128,00	708,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2007	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité Les Rosiers	CDC DIRECT	396 500,00	110 895,33	12,00	А	F		3,950	F		3,950	A-1	EURO	4 380,00	7 402,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2010	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité l'Astargèse	CDC DIRECT	60 000,00	19 952,23	15,00	А	F		2,350	F		2,350	A-1	EURO	468,00	1 125,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	X Autres	Amélioration l'Astargèse - chauffage électrique	CDC DIRECT	26 000,00	4 806,22	5,00	А	F		2,850	F		2,850	A-1	EURO	136,00	908,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	С	Garantie 3 Logements individuels Beauregard	CDC DIRECT	180 000,00	77 837,09	33,00	А	F		1,600	F		1,600	A-1	EURO	1 245,00	1 809,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	С	Garantie 3 logements Beauregard	CDC DIRECT	64 030,00	28 826,45	43,00	А	F		1,600	F		1,600	A-1	EURO	461,00	471,00

Désignation du bénéficiaire	mobili pi d'amort	née de sation et rofil tissement aprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux init	ial	Taux à la dat du budg			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	С	Garantie 3 logements individuels Beauregard	CDC DIRECT	93 699,00	39 555,67	33,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	EURO	316,00	1 052,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	С	Garantie 3 logements individuels Beauregard	CDC DIRECT	30 307,00	13 332,79	43,00	А	F		0,800	F		0,800	A-1	EURO	106,00	261,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2017	X Autres	Construction 3 logements Lotissement Beauregard	LA BANQUE POSTALE	82 500,00	32 289,65	15,00	Т	F		1,810	F		1,810	A-1	EURO	571,66	1 891,22
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2019	С	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	166 000,00	47 182,96	47,00	А	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	259,00	882,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	С	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	585 000,00	171 335,00	37,00	А	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	942,00	4 188,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	С	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	894 000,00	262 752,00	37,00	А	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	3 547,00	5 521,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	С	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	302 000,00	86 706,51	47,00	А	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	1 170,00	1 333,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	1999	X Autres	Amélioration de logements	CDC DIRECT	15 244,90	3 100,43	10,00	А	F		3,050	F		3,050	A-1	EURO	94,00	270,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2016	X Autres	Amélioration 22 Logements 14 Rue du Couvent	CDC DIRECT	300 000,00	108 138,94	10,50	Т	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	1 408,00	9 652,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	Р	Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	CDC DIRECT	430 000,00	123 519,68	38,00	А	V		0,550	V		0,550	A-1	EURO	679,36	2 931,56
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	CDC DIRECT	1 250 000,00	359 550,42	38,00	А	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	4 853,93	7 303,84
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	540 000,00	154 716,22	38,00	А	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	850,94	3 671,96

Désignation du bénéficiaire	mobilis pr d'amort	ée de sation et rofil issement prunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial				aux à la date de vote du budget (6)		Taux à la date de vote du budget (6)				Indices ou devises pouvant		itie au cours de ercice
	Année	Profil	· -	chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital																
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	196 000,00	56 744,54	48,00	А	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	312,09	1 036,22																
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	195 000,00	60 090,16	38,00	А	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	0,00	0,00																
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	1 785 000,00	514 993,23	38,00	А	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	6 952,41	10 461,48																
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	650 000,00	189 450,77	48,00	А	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	2 557,59	2 830,92																
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	С	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	273 000,00	71 205,44	13,00	А	F		0,320	F		0,320	A-1	EURO	227,86	5 372,96																
TOTAL GENERAL					8 539 280,90	2 540 766,58											31 665,84	71 082,16																

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	102 748,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	553 169,64
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	655 917,64
Recettes réelles de fonctionnement	ll ll	4 014 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	16.34
Tart add garantide a comprant addoraded an titre act oxordide on 70 (c)	.,	10(01

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

	(Article L. 2311-7 du CGCT)								
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
		INVE	STISSEMENT						
		FONC	TIONNEMENT						
6574	2022000004	SUBVENTION ASSOCIATION ESG FOOTBALL 2022	ESG FOOTBALL	Association	16 000,00				
6574	2022000011	SUBVENTION ASSOCIATION SECOURISTES DE GIMONT ADPC 32	SECOURISTES DE GIMONT - ADPC 32	Etablissement de droit public	1 000,00				
6574	2022000012	SUBVENTION ASSOCIATION VITADANSE 2022	VITADANSE Association	Association	700,00				
6574	2022000013	SUBVENTION ASSOCIATION CERCLE AMITIES CONCORDE 2022	CERCLE AMITIE CONCORDE	Association	500,00				
6574	2022000006	SUBVENTION ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS 2022	ANCIEN COMBATTANT - A.F.N.	Association	300,00				
6574	2022000014	SUBVENTION ASSOCIATION CLUB TENNIS 2022	TENNIS CLUB GIMONT	Association	2 500,00				
6574	2022000015	SUBVENTION ASSOCIATION CYCLOTOURISME 2022	ESG CYCLOTOURISME	Association	500,00				
6574	2022000016	SUBVENTION ASSOCIATION DES COMMERCANTS 2022	ASSOCIATION DES COMMERCANTS	Association	2 500,00				
6574	2022000017	SUBVENTION ASSOCIATION LES PECHEURS DE LA GIMONE 2022	ASSOCIATION LES PECHEURS DE LA GIMONE	Association	800,00				
6574	2022000002	SUBVENTION ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE 2022	ECOLE DE MUSIQUE	Association	10 000,00				
6574	2022000003	SUBVENTION ASSOCIATION AMICALE SAPEURS POMPIERS 2022	AMICALE DES SAPEUR POMPIERS	Association	12 500,00				
6574	2022000001	SUBVENTION ASSOCIATION ESG BASKET 2022	ESG BASKET	Association	16 000,00				
6574	2022000005	SUBVENTION ASSOCIATION ESG RUGBY 2022	ESG RUGBY	Association	16 000,00				
6574	2022000007	SUBVENTION ASSOCIATION ESG PETANQUE 2022	ESG PETANQUE	Association	800,00				
6574	2022000008	SUBVENTION ASSOCIATION ESG PELOTE 2022	ESG PELOTE BASQUE	Association	1 000,00				
6574	2022000009	SUBVENTION ASSOCIATION GYMNASTIQUE GIMONTOISE 2022	GYMNASTIQUE GIMONTOISE	Association	400,00				
6574	2022000010	SUBVENTION ASSOCIATION RETRO CLUB GIMONTOIS 2022	RETRO CLUB GIMONTOIS	Association	200,00				
6574	2022000018	SUBVENTION ASSOCIATION ABRI DE PELERIN 2022	ABRI DU PELERIN	Association	1 000,00				
6574	2022000019	SUBVENTION ASSOCIATION LM DANSE 2022	LM DANSE	Association	300,00				
6574	2022000020	SUBVENTION ASSOCIATION BOXING SHAOLIN 2018 2022	BOXING SHAOLIN 2018	Association	300,00				
6574	2022000021	SUBVENTION ASSOCIATION LA SAVATE GERSOISE 2022	SAVATE GERSOISE	Association	700,00				
6574	2022000022	SUBVENTION ASSOCIATION ARTS EN GIMONT 2022	ARTS EN GIMONT	Association	1 500,00				
6574	2022000023	SUBVENTION ASSOCIATION GROUPE ARCHEO 2022	GROUPE ARCHEOLOGIE DE GIMONT	Association	1 500,00				
6574	2022000024	SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE E.LARTET	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE E.LART	Association	700,00				
6574	2022000025	SUBVENTION ASSOCIATION ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES	ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE DE GIMONT	Association	200,00				
6574	2022000026	DE GIMONT SUBVENTION ASSOCIATION ART ET PRATIQUE DU YOGA 2022	YOGA	Association	300,00				
6574	2022000028	SUBVENTION ASSOCIATION DE CHASSE ST HUBERT	SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	Association	400,00				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI - ETAT DO PERSONNEL AO 01/01/N								
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	5 (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, <i>,</i>		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	2,00	12,00	6,30	2,02	8,32	
Adjoint administratif territorial Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Rédacteur Rédacteur Principal de 1ère Classe	C C C B B	3,00 1,00 2,00 3,00 1,00	2,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	5,00 1,00 2,00 3,00 1,00	1,50 1,00 2,00 1,00 0,80	0,02 0,00 0,00 2,00 0,00	1,52 1,00 2,00 3,00 0,80	
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	1,00	23,00	17,50	5,00	22,50	
Adjoint technique territorial Adjoint technique territorial principal de 1ère classe Adjoint technique territorial principal de 2ème classe Agent de Maitrise Agent de Maitrise Principal	00000	12,00 1,00 6,00 2,00 1,00	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	13,00 1,00 6,00 2,00 1,00	9,00 1,00 5,50 1,00 1,00	4,00 0,00 0,00 1,00 0,00	13,00 1,00 5,50 2,00 1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	1,00	3,00	2,00	0,66	2,66	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C C	2,00 0,00	0,00 1,00	2,00 1,00	2,00 0,00	0,00 0,66	2,00 0,66	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe FILIERE CULTURELLE (h)	В	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	4,00	13,00	9,83	2,55	12,38	
Adjoint territorial d'animation Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe Animateur FILIERE POLICE (j)	C C C B	5,00 1,00 2,00 1,00 1,00	4,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	9,00 1,00 2,00 1,00 1,00	5,83 1,00 2,00 1,00	2,55 0,00 0,00 0,00 0,00	8,38 1,00 2,00 1,00	
Brigadier Chef Principal	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		45,00	8,00	53,00	37,63	10,23	47,86	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	1	IUNERATION (3)	CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjoint administratif territorial	С	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint administratif territorial	С	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint administratif territorial	С	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint technique territorial	С	TECH	801	0,00	A Autres	A Contractuel	
Adjoint technique territorial	С	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint technique territorial	С	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint technique territorial	С	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Agent de Maitrise	С	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	С	MS	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Rédacteur	В	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Rédacteur	В	ADM	801	0,00	A Autres	A Contractuel	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de création, ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).

⁽⁵⁾ Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
24/03/1999 - Amélioration de logements	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	3 545,43
12/07/2006 - Travaux d'amélioration 12	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	4 047,85
logements L'ASTARGESE				
17/12/2007 - Réhabilitation 16 logements Cité	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	136 996,33
Les Rosiers	OFFICE BURLIO HABITAT BU OFFIC		ODO DIDEOT	00.404.00
17/06/2010 - Réhabilitation 16 logements Cité l'Astargèse	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	23 431,23
31/12/2011 - Amélioration l'Astargèse -	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	5 087,22
chauffage électrique	0.1.02.032.0			0 001,22
18/08/2014 - Garantie 3 Logements	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	99 532,09
individuels Beauregard				
18/08/2014 - Garantie 3 logements	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	39 610,45
Beauregard	OFFICE BURLIO HARITAT RUI CORR		ODO DIDEOT	
18/08/2014 - Garantie 3 logements individuels	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	44 830,67
Beauregard 18/08/2014 - Garantie 3 logements individuels	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	15 685,79
Beauregard	STRICE TO BEIGHT METIAL BO SERIO		ODO DIREOT	10 000,70
07/12/2016 - Amélioration 22 Logements 14	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	115 781,94
Rue du Couvent				
15/02/2017 - Construction 3 logements	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		LA BANQUE POSTALE	36 797,62
Lotissement Beauregard				
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	188 871,00
des Chênes 26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	331 983,00
des Chênes	STITLE TO BEIGHT METIAL BO SERIO		ODO DIREOT	001 000,00
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	116 475,51
des Chênes				
25/03/2019 - Acquisition Amélioration 26	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	136 535,53
logements Cahuzac				
25/03/2019 - Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	457 141,51
26/06/2019 - 17 logements individuels Le Clos	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	53 389,96
des Chênes	0.1.02.032.01			00 000,00
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	171 019,46
logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale				
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	64 406,93
logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	OA GAGGONINE LII M BU GERG		ODO DIDEOT	74 000 40
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	71 393,16
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	654 775,38
logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale				
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	256 091,13
logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale				
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	72 582,78
logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit				
figurant au compte de résultat de				
l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES :

Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

001. VILLENEUVE FRANCK , Maire	
002. RAFEL ISABELLE , 1ERE ADJOINTE	
003. CHOUNET JACQUES , 2EME ADJOINT	
004. CACICEDO CORINNE , 3EME ADJOINTE	
005. PLANCHAND PIERRE-OLIVIER , 4EME ADJOINT	
006. ROZIS LEBRETON HELENE , 5EME ADJOINTE	
007. SIMIONATO SIMON , 6EME ADJOINT	
008. DOUTRE JEAN-CLAUDE , CONSEILLER MUNICIPAL	
009. COLAVITTI ARLETTE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
010. HORGUEDEBAT MARIE-THERESE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
011. FILLOUSE JEAN-PIERRE , CONSEILLER MUNICIPAL	
012. CAPIAN-SOUFFARES CHRYSTEL , CONSEILLERE MUNICIPALE	
013. POLO ANDRE , CONSEILLER MUNICIPAL	
014. GAURAN CAROLINE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
015. JEANDENAND PATRICK , CONSEILLER MUNICIPAL	
016. BARAYRE HELENE , CONSEILLER MUNICIPAL	
017. LARRIEU NOEL , CONSEILLER MUNICIPAL	
018. GAUTRAND LILIANE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
019. VARIN SYLVIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
020. MAMPRIN LAURENT , CONSEILLER MUNICIPAL	
021. GABRIEL BRUNO , CONSEILLER MUNICIPAL	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES	D2
022. JARNOT EVELYNE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
023. DARIES REGIES , CONSEILLER MUNICIPAL	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .